

## **Demande de renseignements**

### **TITRE : Initiative en matière de STIM et de santé et nutrition dans l'espace**

#### **1. But et nature de la demande de renseignements (DR)**

L'Agence spatiale canadienne (ASC) informe les secteurs liés à l'éducation, à la nutrition, à la jeunesse et aux sciences <sup>1</sup>de l'intention du gouvernement du Canada de lancer une demande de propositions (DDP). Celle-ci vise à créer des activités pratiques liées à la santé et à la nutrition et associant les sciences, les technologies, l'ingénierie et les mathématiques (STIM) aux missions spatiales de longue durée. Ces activités seront destinées à des publics sous-représentés dans les études et carrières liées aux STIM, tels que les jeunes Autochtones de 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup> ou 9<sup>e</sup> année résidant dans la région de l'Inuit Nunangat et dans le Nord canadien. Notre but est que les activités ainsi créées puissent être pratiquées dans les classes d'école, les clubs de jeunes, les organisations, les centres scientifiques, les centres patrimoniaux et les musées de l'Inuit Nunangat et du Nord canadien, et qu'elles puissent être éventuellement étendues à l'ensemble du Canada.

L'ASC est un organisme fédéral chargé de faire progresser les connaissances sur l'espace au moyen de la science et de faire profiter de ses découvertes à la population canadienne et à l'humanité. L'objectif de l'initiative est de mettre à profit le secteur spatial pour mobiliser et inspirer les jeunes, en particulier la jeunesse autochtone, pour qu'ils poursuivent des études dans les STIM et travaillent un jour dans ce secteur.

Les objectifs de la DR sont les suivants :

- informer les secteurs intéressés de la demande de propositions, en particulier de l'énoncé des travaux (ET) proposé (annexe A);
- mobiliser les fournisseurs pour qu'ils proposent des idées et concepts innovants et compatibles avec les objectifs de l'exigence (annexe B);
- regrouper les renseignements et facteurs à prendre en compte dans une DDP éventuelle;

---

<sup>1</sup> Les organisations non gouvernementales, à but non lucratif ou caritatives, le monde universitaire, les entreprises, les centres scientifiques, les centres patrimoniaux, etc.



- recueillir les renseignements relatifs à la portée possible de l'initiative proposée;
- recueillir les renseignements concernant les formes d'activités possibles et les publics cibles;
- Déterminer la capacité et les considérations des entreprises autochtones.

La présente DR n'est ni un appel d'offres ni une DDP. Aucun accord ou contrat ne sera conclu à la suite de la présente DR. La publication de la présente DR ne doit être en aucun cas considérée comme un engagement pris par le gouvernement du Canada ou une autorisation accordée aux éventuels répondants d'entreprendre des travaux qui pourraient être facturés au Canada. La DR ne doit également pas être considérée comme un engagement à publier un appel d'offres ou une attribution de contrats pour les travaux décrits ci-après. Il est important de préciser que certains renseignements fournis dans la présente DR pourraient être modifiés en tout ou partie ou supprimés avant la publication officielle d'une éventuelle DDP. Enfin, la présente DR ne doit pas être considérée comme un engagement concernant un quelconque élément du cadre de travail décrit ci-après.

Même si les renseignements recueillis peuvent être de nature commerciale et confidentielle (et, dans ce cas, traités en conséquence par le Canada), le Canada peut les utiliser pour rédiger des exigences de rendement provisoires (pouvant faire l'objet de modifications) et planifier des budgets.

Les répondants sont invités à préciser, dans les renseignements qu'ils fournissent au Canada, quels sont ceux qu'ils considèrent comme exclusifs, personnels ou appartenant à un tiers. Veuillez prendre note que le Canada pourrait être légalement tenu (p. ex. en réponse à une demande formulée en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information* et de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*) de divulguer des renseignements exclusifs ou commercialement sensibles au sujet d'un répondant (pour en savoir davantage, visitez <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/a-1/>).

Il est demandé aux répondants de préciser si leur réponse est, en tout ou partie, soumise au *Règlement sur les marchandises contrôlées*.

Les frais engagés par les répondants pour répondre à la présente DR ne seront pas remboursés.



## 2. Contexte

En février 2019, le gouvernement du Canada a annoncé la participation du Canada au programme Lunar Gateway, mené par la NASA, qui comprend des initiatives liées aux STIM et destinées à accroître la sensibilisation des jeunes à l'espace et leur intérêt pour les STIM, à leur offrir une expérience pratique, à les mobiliser autour des projets et missions de l'ASC et à soutenir les éducateurs. L'une de ces initiatives porte sur la santé et la nutrition des astronautes durant les missions spatiales de longue durée.

Les activités de l'Initiative en matière de STIM et de santé et nutrition dans l'espace s'appuieront sur deux initiatives de l'ASC — le volet Santé du Programme d'accélération de l'exploration lunaire (PAEL) et un projet sur la production d'aliments dans l'espace.

Le volet Santé du PAEL vise à trouver des possibilités de partenariats permettant aux acteurs des secteurs spatial et de la santé de travailler ensemble pour surmonter les défis liés aux soins de santé offerts aux astronautes dans l'espace et à la population canadienne vivant dans des régions rurales ou éloignées. Les principales activités de l'Initiative consistent à élaborer une vision commune de l'avenir au niveau national, à organiser des missions de démonstration anticipées dans des communautés situées dans des déserts médicaux et mener des initiatives collaboratives de recherche et développement pour mettre en avant les capacités du Canada en matière de technologies médicales.

D'après le document intitulé [\*Exploration, imagination, innovation - Une nouvelle stratégie spatiale pour le Canada\*](#), il faut en priorité *utiliser l'espace pour résoudre les problèmes quotidiens des Canadiens*, et notamment *faciliter l'accès à des aliments nutritifs* (partout au Canada et dans l'espace). L'ASC a commencé à entreprendre des activités dans le domaine de la production alimentaire pour faciliter l'accès de la population à de la nourriture fraîche partout au Canada, notamment dans le Nord, et pour que les résultats de ces activités aident les astronautes à cultiver des aliments dans l'espace. Par exemple, l'ASC a collaboré avec d'autres ministères gouvernementaux et une organisation à but non lucratif pour créer l'installation de culture hydroponique Naurvik (qui signifie « lieu d'agriculture » en Inuktitut) à Gjoa Haven, dans le Nunavut (Canada). Cette installation permettra de mettre à l'essai certaines des technologies, des techniques scientifiques et des protocoles opérationnels qui seront un jour utilisés dans l'espace. Le travail de l'ASC vise à ce que les sciences et technologies spatiales améliorent la vie des Canadiens et aident à résoudre les problèmes quotidiens sur Terre. Le projet Naurvik est un premier pas vers cet objectif. En collaborant avec les membres de la



collectivité et des partenaires, l'ASC peut soutenir des initiatives liées à la sécurité alimentaire, à l'énergie verte, à la nutrition, à la santé, aux infrastructures et aux technologies dans l'Arctique. L'intégration du savoir inuit au projet Naurvik le rend unique et adapté aux besoins de la collectivité.

### **3. Cadre de travail et contraintes possibles**

Les répondants doivent fournir, à l'aide du formulaire de commentaires de la DR (annexe B), des commentaires sur les renseignements contenus dans la présente DR et dans l'énoncé des travaux (annexe A). Il est important de préciser que ces descriptions pourraient être modifiées, en tout ou partie, avant la publication officielle de la DDP.

Les réponses ne seront pas soumises à une évaluation formelle. Cependant, elles pourraient servir à rédiger une éventuelle DDP. Les répondants sont tenus de fournir des coordonnées exactes et celles d'une personne-ressource. Il n'est censé y avoir aucun autre échange sur les réponses aux questions, mais des clarifications peuvent être demandées, au besoin.

Pour inciter les groupes et organisations autochtones à soumissionner à ce contrat, nous invitons les petites entreprises spécialisées à soumissionner en permettant les offres portant sur l'exécution d'une partie spécifique du contrat.

Par ailleurs, le travail décrit dans l'ET peut faire l'objet de plusieurs petits contrats dans différentes régions de l'Inuit Nunangat et du Nord du Canada.

### **4. Accords commerciaux et politiques gouvernementales**

Accords commerciaux et politiques gouvernementales pouvant avoir une incidence sur une éventuelle DDP :

- des accords commerciaux pourraient s'appliquer;
- la Politique relative au contenu canadien s'appliquera;
- le Programme des marchandises contrôlées pourrait s'appliquer;



- le Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi (PCFEE) s'appliquera;
- les ententes sur les revendications territoriales globales (ERTG) pourraient s'appliquer.

Nunavut:

- [Accord sur les revendications territoriales du Nunavut \(ARTN\)](#)

Québec:

- [Convention de la Baie James et du Nord québécois](#)

Newfoundland & Labrador

- [L'Accord sur les revendications territoriales des Inuit du Labrador](#)

NWT

- [La Revendication de l'Arctique de l'Ouest: Convention Définitive des Inuvialuit](#)
- [Entente sur la revendication territoriale globale des Gwich'in](#)
- [Dénés et Métis du Sahtu](#)
- [Accord Tlicho](#)

Yukon

- [L'Accord-cadre définitif](#)

## 5. Calendrier

### Publication de la DDP

- À titre indicatif seulement, il est actuellement prévu de publier la DDP à l'automne 2021 sur les sites Web du Service électronique d'appels d'offres du gouvernement, des appels d'offres du Nunavut, des offres de contrats du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et des appels d'offres du Yukon. Il est à noter que plusieurs facteurs peuvent influencer la date de publication de la DDP ou pourraient entraîner l'annulation de sa publication.
- Pour que les renseignements soumis puissent être traités et pris en compte dans la rédaction de la DDP, les réponses doivent être reçues au plus tard à la date de clôture indiquée au point 7.



## 6. Remarques importantes à l'intention des répondants :

Les répondants intéressés peuvent envoyer, de préférence par courriel, leurs réponses à l'Agence spatiale canadienne (ASC), autorité contractante, dont les coordonnées figurent ci-dessous. Cependant, les soumissions sous format papier seront également prises en compte.

Marie-Eve Soucy  
6767, route de l'Aéroport  
Saint-Hubert (Québec) J3Y 8Y9  
Téléphone : 514-792-7036  
Courriel : [marie-eve.soucy2@canada.ca](mailto:marie-eve.soucy2@canada.ca)

Des modifications pourront être apportées à la présente DDR et seront alors affichées sur le site Web du Service électronique d'appels d'offres du gouvernement. Le Canada demande aux répondants de visiter régulièrement le site Web <https://achatsetventes.gc.ca/> pour savoir si des modifications ont été apportées.

Pour toutes questions techniques relatives à l'énoncé de travail, vous pouvez contacter l'autorité de projet:

Hope Desiree Kurylo à cette adresse: [hopedesiree.kurylo@canada.ca](mailto:hopedesiree.kurylo@canada.ca)

## 7. Date de clôture de la DR

Les réponses à la présente DR doivent être reçues par l'autorité contractante mentionnée ci-dessus, soit l'ASC, au plus tard le **15 septembre 2021**.

La date de clôture de la DR permet de s'assurer que les commentaires reçus peuvent être traités. Les commentaires seront acceptés jusqu'à la publication de la DDP (le cas échéant). Cependant, en raison de la date de publication prévue, les commentaires soumis en retard pourraient ne pas être entièrement pris en compte.

## APPENDIX A. ÉBAUCHE DE L'ÉNONCÉ DES TRAVAUX (ET)

### 1.0 OBJECTIFS

L'Agence spatiale canadienne (ASC) cherche un contractant possédant de l'expertise en conception, mise en place et réalisation d'activités éducatives dans des communautés autochtones et de l'expérience technique, directe ou par l'entremise de contractants, dans les domaines de la santé et de la nutrition.

Pour inciter les groupes et organisations autochtones à soumissionner à ce contrat, nous invitons les petites entreprises spécialisées à soumissionner en permettant les offres portant sur l'exécution d'une partie spécifique du contrat.

Par ailleurs, le travail décrit dans l'EDT peut faire l'objet de plusieurs petits contrats dans différentes régions de l'Inuit Nunangat et du Nord du Canada.

#### **Durée du contrat**

De la date d'attribution du contrat jusqu'au 31 mars 2024.

#### **Lieu de travail**

Les travaux auront lieu là où se trouve le contractant et aux endroits convenus situés dans l'Inuit Nunangat et le Nord du Canada. Le contractant devra être disponible pour participer à des téléconférences ou des appels vidéos.

#### **Déplacements**

Si des déplacements sont nécessaires, les dépenses liées à ces derniers et les frais de subsistance devront être remboursés au contractant, conformément à la [Directive sur les voyages du Conseil national mixte](#). Les frais des déplacements à destination, en provenance et au sein de la [Communauté métropolitaine de Montréal](#) ne seront pas remboursés à un contractant situé dans cette région.



### **Langues officielles**

Bilingue. Toutes les communications (orales et écrites) entre le contractant et les représentants du gouvernement seront en anglais, mais les produits livrables seront fournis en anglais et en français.

## **2.0 CONTEXTE**

L'Agence spatiale canadienne (ASC) a été créée en 1989 par la Loi sur l'Agence spatiale canadienne. L'Agence travaille en partenariat avec le gouvernement, l'industrie, les universités et les organisations internationales pour répondre aux besoins évolutifs des citoyens. L'espace a la capacité exceptionnelle d'encourager les jeunes, quels que soient leur genre, leur culture et leur communauté, à s'intéresser aux STIM et à poursuivre des études dans ces domaines.

En février 2019, le gouvernement du Canada (GC) a annoncé la participation du Canada au programme Lunar Gateway mené par la NASA, qui comprend des initiatives de sensibilisation des jeunes axées sur les STIM, dans le but d'utiliser l'espace pour encourager la jeunesse à poursuivre des études et une carrière dans les STIM. L'une de ces initiatives consiste en des activités pratiques pour les jeunes en lien avec la santé et la nutrition des astronautes lors de missions spatiales de longue durée.

Pour sensibiliser les jeunes au moyen d'activités liées aux STIM, il est important de faire appel à des éducateurs qui ont une influence sur leur apprentissage, leur futur parcours académique et leurs choix de carrière. Ces éducateurs peuvent être des membres de leur famille, des enseignants, des bénévoles et des responsables de groupes de jeunes et agir dans le cadre de diverses organisations (p. ex. des écoles, des conseils scolaires, des associations d'enseignants, des centres scientifiques, des organisations ou associations de jeunesse, des clubs, des groupes communautaires, etc.).

### **Contexte**

Il sera essentiel que nos astronautes puissent se nourrir d'aliments frais et nutritifs lorsqu'ils s'aventureront au-delà de l'orbite terrestre basse en direction de la lune ou de l'espace, pour rester en bonne santé physique et mentale. Actuellement, dans la Station spatiale internationale, les astronautes sont approvisionnés en nourriture fraîche en moyenne une fois tous les deux mois pour qu'ils puissent compléter leur menu normal. L'accès à des aliments





frais a un impact très positif sur nos astronautes. Plus les astronautes iront loin dans l'espace, plus ils devront devenir autonomes, car l'approvisionnement en nourriture et en consommables sera de moins en moins fréquent, voire impossible. De la même manière, il sera important de créer des technologies médicales numériques et autonomes pour s'assurer que nos astronautes restent en bonne santé à mesure qu'ils s'éloignent de l'orbite terrestre basse. Ces innovations auront des applications non seulement dans l'espace, mais aussi sur Terre, notamment dans les régions nordiques et typiques du Canada.

Les activités liées aux STIM et à la santé et la nutrition dans l'espace sont de formidables moyens d'accroître l'intérêt des jeunes pour les sciences et technologies. Elles incitent les jeunes à poursuivre des études liées aux STIM et leur offrent des perspectives d'emploi dans ces domaines.

Le but du présent contrat est d'aider l'Agence spatiale canadienne à concevoir des activités liées à l'espace, les plus intéressantes possibles, pour les enseignants et les éducateurs de toutes les provinces et territoires. L'objectif est de créer des activités qui pourront facilement s'intégrer aux plans de travail des éducateurs tout en favorisant les groupes sous-représentés dans les domaines des STIM, notamment les jeunes Autochtones (Inuits, Métis et Premières Nations) de 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup> ou 9<sup>e</sup> année. Grâce à ce contrat, nous espérons sensibiliser 1000 à 2000 jeunes résidant dans l'Inuit Nunangat et le Nord du Canada.

### 3.0 CADRE DE TRAVAIL

#### 1. Réunion de lancement :

Le contractant organisera une réunion de lancement, par téléconférence ou appel vidéo, avec le responsable technique et les membres de l'équipe de l'ASC, afin de présenter les ressources du contractant et les membres de l'équipe de l'ASC et de confirmer la portée des travaux, les produits livrables, les documents pertinents, le plan de travail et les échéances, les modalités de paiement et le calendrier de facturation et de paiement.

**Produits livrables :** Le contractant devra communiquer l'ordre du jour de la réunion au moins un jour avant celle-ci et publier un compte rendu comportant les décisions et mesures prises lors de la réunion au plus tard trois jours après cette dernière.

#### 2. Réunions mensuelles sur l'avancement des travaux :



Pendant toute la durée du contrat, le contractant devra être disponible pour rencontrer l'équipe de l'ASC par téléconférence une fois par mois, ou au besoin, pour discuter et fournir des résumés écrits de l'avancement des travaux.

**Produits livrables :** Le contractant devra publier une proposition d'ordre du jour au moins un jour avant la réunion et un suivi résumant les principaux progrès accomplis et incluant les décisions et mesures prises lors de la réunion (au format Word ou PowerPoint).

### 3. Options de mise en œuvre

Avant d'effectuer des tâches supplémentaires, il faut réaliser une analyse d'options portant sur trois activités différentes consistant à concevoir et réaliser des activités pratiques et expérimentales liées à la santé et à la nutrition dans l'espace et destinées à des jeunes et enseignants de 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup> ou 9<sup>e</sup> année dans différents contextes (écoles, organisations, camps, centres scientifiques, musées, événements communautaires, etc.). Cette analyse doit mobiliser des aînés, des membres de la communauté, des éducateurs et des jeunes résidant dans l'Inuit Nunangat et le Nord canadien, pour permettre de créer des activités pertinentes grâce à une collaboration.

Chaque option doit comporter des renseignements essentiels suivants :

- calendrier, durée prévue, niveau d'effort, niveau de participation, portée et coûts;
- mécanismes ou plateformes de mise en œuvre;
- trois options de technologies pour réaliser les activités (beaucoup de technologie, peu de technologie et pas de technologie);
- trois niveaux de difficulté (débutant, intermédiaire et avancé);
- nombre prévu de jeunes visés;
- aide aux éducateurs (matériel, formation, soutien en temps réel, etc.);
- recommandations concernant la mise en œuvre d'activités lorsque l'accès à Internet est limité ou indisponible.

Par ailleurs, les options doivent être en lien avec les initiatives de l'ASC, soit le projet sur la production d'aliments et le volet Santé du PAEL. Les résultats de cette analyse d'options permettront de choisir une ou plusieurs options à élaborer, prêtes à être utilisées par les éducateurs et incluant tous les matériels et instructions utiles (options clé en main). Un plan détaillé sera discuté et davantage de renseignements sur les initiatives de l'ASC mentionnées plus haut seront fournis lors de la réunion de lancement.

**Produit livrable** : Un rapport d'analyse d'options comportant tous les renseignements essentiels et pertinents et décrivant les options proposées dans un document Word, accompagné d'un résumé présentant l'option recommandée et fournissant la justification du choix d'option.

#### 4. Conception et réalisation d'activités à divers endroits de l'Inuit Nunangat et du Nord canadien

**a)** Le contractant devra préparer un plan de conception d'activités comportant des descriptions détaillées d'activités liées à la santé et à la nutrition sur la lune et précisant les liens de ces activités avec la production d'aliments, la nutrition, le suivi médical et la télémédecine sur la lune et avec les programmes scolaires des niveaux visés à l'étape 3, « Options de mise en œuvre ».

Le plan devra préciser le cadre de mise en œuvre des activités, scolaire ou extrascolaire (centres et musées des sciences, organisations de jeunesse et liées aux STIM, bibliothèques, etc.), et être accessible à quiconque souhaite offrir ces activités à des jeunes du groupe d'âge visé. Les trousseaux d'activité doivent comporter des ressources et des outils d'aide, que les éducateurs peuvent utiliser avant, pendant et après la réalisation d'une activité, et offrir la possibilité d'un soutien en temps réel.

En plus de décrire les activités, le plan devra aussi comporter un échéancier énumérant les étapes à suivre pour concevoir, mettre à l'essai et mettre en œuvre les activités et une description de toutes les tâches à effectuer pour que ces activités soient réalisables. Après approbation du plan et du calendrier de conception des activités par l'ASC, le contractant se rendra à l'étape 4b.

**Produit livrable** : Le contractant produira un rapport ou un document comportant le plan des activités liées à la santé et à la nutrition et les renseignements décrits ci-dessus. Pour ce produit livrable, le contractant doit fournir une ébauche qui doit être approuvée par l'ASC, puis une version à moitié finie et enfin un document final.

**b)** Cette étape consistera à concevoir intégralement les activités, en appliquant le plan convenu à l'étape A1. Elle consistera aussi à mettre à l'essai les activités avec des groupes cibles pour affiner et améliorer les moindres détails de ces activités. Tout le



matériel et les ressources associés aux activités seront offerts en anglais, en français et dans la langue locale.

**Produit livrable :** Ensemble d'activités conçues de A à Z, offertes dans les deux langues officielles (français et anglais) et la langue locale et mises à l'essai avec des éducateurs et le jeune public visé.

**c)** Cette étape consistera à promouvoir les activités avant la phase de mise en œuvre de l'initiative sur la santé et la nutrition et pendant toute sa durée (soit durant l'année scolaire 2022-2023 et l'été 2023). Conformément au plan de travail du contractant, la campagne de promotion doit débuter et être annoncée assez à l'avance pour que les éducateurs aient le temps d'inclure les activités à leur planification 2022-2023. La campagne de promotion sera organisée avec l'ASC et devra comporter des plateformes variées, telle que des discussions virtuelles ou en personne, des foires scientifiques, des séminaires et ateliers sur l'éducation autochtone, des courriels publiés, des publications dans les médias sociaux, etc.

**Produit livrable :** Campagne de promotion de l'initiative fructueuse dans la région où celle-ci est mise en œuvre (c.-à-d. dans l'Inuit Nunangat ou le Nord canadien).

**d)** Les activités conçues et mises à l'essai doivent être mises en pratique par les éducateurs dans leur région de mise en œuvre durant l'année scolaire 2022-2023 et l'été 2023. En s'appuyant sur son propre réseau, le contractant doit cibler le maximum de jeunes du groupe d'âge visé résidant dans l'Inuit Nunangat et le Nord du Canada.

**Produit livrable :** Mise en œuvre réussie de l'initiative *Santé et nutrition* durant l'année scolaire 2022-2023 et l'été 2023.

## 5. Rapports sur le rendement

Le contractant doit fournir des rapports mensuels sous la forme de diaporamas incluant :

- des données et commentaires qualitatifs et quantitatifs;
- les renseignements quantitatifs sur les principaux indicateurs :
  - nombre de jeunes participant à l'initiative;
  - nombre de groupes sous-représentés participant à l'initiative (filles et jeunes autochtones);

- nombre d'écoles, de centres scientifiques et d'organisation de jeunesse ciblés et leur description;
- intérêt des jeunes pour les sujets et carrières liés aux STIM à la suite des activités.

Le contractant devra produire un rapport final qui décrit et compare tous les commentaires qualitatifs et quantitatifs recueillis pendant toute la durée du contrat.

#### **Produits livrables :**

1. Rapports trimestriels sur les données qualitatives et quantitatives au format PowerPoint.
2. Rapport final écrit décrivant et comparant toutes les données qualitatives et quantitatives recueillies pendant toute la durée du contrat.

#### **SOUTIEN DE L'ASC**

L'ASC fournira au contractant l'information contextuelle pertinente, l'expertise nécessaire et l'accès aux données dont il a besoin pour accomplir son travail. Tout sera mis en œuvre pour fournir en temps opportun, pendant toute la durée du contrat, les renseignements demandés par le contractant, s'ils sont jugés utiles à la réalisation du projet. L'ASC peut également fournir du matériel promotionnel à intégrer au matériel distribué.

L'ASC fournira au contractant des instructions sur chaque étape du projet, notamment sur :

- le travail à réaliser;
- les objectifs et les résultats souhaités;
- les renseignements pertinents et nécessaires;
- les produits livrables attendus;
- les échéances.

#### **5.0 APPROCHE**

Une fois le contrat attribué, le contractant doit organiser une **réunion de lancement (RDL)** à l'ASC, dans les dix (10) jours ouvrables suivant l'attribution du contrat, avec le responsable technique (RT) et d'autres membres clés du personnel de l'ASC, pour :

- confirmer les exigences et les objectifs spécifiques du contrat;



- s'assurer de bien comprendre la nature du travail à effectuer et des produits livrables;
- fournir les renseignements et la documentation nécessaires au contractant;
- cerner les documents clés;
- déterminer les principales dates visées et contraintes.

Pendant la durée du contrat, le contractant sera appelé à :

- élaborer des documents dans des délais courts;
- rendre régulièrement compte au responsable technique de l'ASC de l'avancement et du calendrier du projet et des futurs plans liés à ce dernier.

Le responsable technique sera chargé de fournir, au besoin, des conseils au contractant et d'examiner, d'accepter et d'approuver ses produits livrables. En outre, comme cela est nécessaire à la réalisation des travaux, le RT :

1. fera part de ses commentaires, répondra aux questions, évaluera les produits livrables et participera aux réunions;
2. coordonnera les contributions requises;
3. fournira des commentaires sur les produits livrables provisoires soumis.



## APPENDIX B. Formulaire de commentaires de la DR

Les répondants à la présente DR sont encouragés à faire part de leurs commentaires en remplissant ce formulaire. Tout autre renseignement jugé pertinent par les répondants peut être ajouté à ce formulaire.

---

### Questions prioritaires associées à la demande de propositions

1. Nom de l'organisation :
2. Personne-ressource (nom, adresse, téléphone, courriel) :
3. Compte tenu du cadre décrit à l'annexe A et des liens entre ces activités et les voyages de longue durée dans l'espace, lequel des sujets liés aux STIM, entre la nutrition, la santé et la production d'aliments, serait le plus pertinent et intéressant pour de jeunes autochtones de 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup> ou 9<sup>e</sup> année? Des jeunes d'autres niveaux scolaires pourraient-ils profiter des activités liées à ces sujets? Si oui, veuillez expliquer pourquoi.
4. Veuillez préciser les thèmes liés à l'alimentation, à la nutrition et à la santé qui seraient moins intéressants pour le public cible ou qui devraient être évités et expliquer pourquoi. Par exemple : le coût et la disponibilité de la nourriture, la sécurité alimentaire, les allergies, la santé mentale, etc.
5. Quelles contraintes ou possibilités devraient être prises en compte lors de la conception et de la réalisation de ces activités dans l'Inuit Nunangat et le Nord du Canada? Expliquez brièvement quels pourraient en être les répercussions.
6. Conditions, idées et suggestions liées au calendrier de conception, de mise à l'essai et de réalisation des activités.
7. Pour les estimations de coûts ci-dessous (a, b et c), veuillez donner une description détaillée des activités qui pourraient être créées pour les étapes A à D, en respectant les exigences indiquées à l'annexe A :
  - a. 500 000 \$
  - b. 700 000 \$
  - c. 900 000 \$



**Considérations sur les autochtones :**

1. Votre entreprise est-elle située dans un traité moderne/entente sur les revendications territoriales globales (ERTG) ? Dans l'affirmative, veuillez préciser et indiquer si vous êtes inscrit sur la liste des entreprises de l'ERTG concernée, le cas échéant.
2. Votre entreprise est-elle une entreprise autochtone admissible en vertu de la Stratégie d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones (SAEA) du gouvernement du Canada ?
3. Comment votre entreprise peut-elle maximiser la participation autochtone régionale (c'est-à-dire l'emploi ou la sous-traitance autochtone) à l'initiative STIM sur la santé et la nutrition dans l'espace ?
4. Votre entreprise a-t-elle des antécédents d'emploi d'Autochtones ou de sous-traitance avec des entreprises autochtones ?
5. Quelles stratégies d'incitation avez-vous rencontrées dans des contrats antérieurs pour encourager l'engagement des autochtones, ce qui a permis de développer les compétences, la capacité industrielle et les avantages économiques pour les groupes autochtones ?





**Questions supplémentaires facultatives :**

1. Conditions, idées et suggestions de réalisation d'activités dans lesquelles l'accès à Internet est limité ou indisponible :
2. Suggestions de collaboration active avec de jeunes Autochtones et leurs éducateurs, notamment les aînés :
3. Conditions, idées et suggestions d'amélioration de la portée, de la participation et de l'accessibilité :
4. Calendrier proposé de la campagne de promotion de l'initiative :
5. Proposez 1 à 3 idées d'activité destinée à des jeunes de différents niveaux scolaires, en décrivant brièvement chaque activité :
6. Autres commentaires (le cas échéant) :